



Mairie
17, Route de Landerneau
29460 IRVILLAC
Téléphone : 02 98 25 83 56
Télécopie : 02 98 25 93 37
Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac
Bulletin communal d'informations



Numéro 193

NOVEMBRE 2018

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !

Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »

Exposition permanente de Cartes postales dans le bourg



Un groupe de bénévoles de l'association War Hentchou Irvilhag, à l'initiative de Bruno Subira, membre de son bureau, a conçu l'exposition qui est mis en place dans plusieurs endroits du bourg de la commune d'Irvillac.

il s'agit de 15 panneaux reprenant des cartes postales anciennes, paysages de patrimoine, d'habitants, de cérémonies... l'éventail des cartes postales du début du 20ème siècle est très riche, seules quelques-unes pouvaient apparaître ici. Les agents communaux ont assuré la pose des supports.

Certaines cartes ont été placées à l'endroit de la prise de vue d'origine, des extraits de livres de Léontine Drapier-Cadec consacrés à la vie à Irvilhag pendant sa jeunesse, accompagnent ces photos, en légende. Une traduction en breton a été réalisée par les écoles DIWAN.

Un panneau expliquant la démarche et le positionnement des photos est placé dès à présent sur la façade de la salle Kerlevenez.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018

La Commune et l'Association des anciens combattants et victimes de guerre d'Irvillac organisent

le dimanche 11 novembre 2018, à 11H00,

une cérémonie commémorative pour célébrer le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

A cette occasion les cloches de l'église sonneront à toutes volées, pendant 4 minutes, et les enfants de l'école publique « Léontine Drapier Cadec » rappelleront les noms des soldats de la commune morts au combat pendant la 1ère guerre mondiale. Des lectures, rappelant la vie des habitants au cours du conflit, seront également faites par des jeunes filles d'Irvillac.

Après les allocutions officielles, un dépôt de gerbe sera effectué puis une minute de silence et la « Marseillaise » clôtureront la cérémonie.

Un vin d'honneur sera ensuite servi aux participants au café-tabac « L'heureux Fugé », route de Landerneau.

Une exposition, réalisée par l'Association War Hentchou Irvilhag, en hommage aux soldats et marins Irvillacois durant la 1ère guerre mondiale, est ouverte en Mairie, tous les jours ouvrables, de 10H00 à 12H00, jusqu'à la fin novembre.



Les Serres Fleuries de Kermenguy vous accueillent à Irvillac (en direction d'Hanvec, à Créac'h Menguy)

En décembre, tous les mercredis et samedis de 14h à 17h, vous pouvez venir en famille choisir votre sapin dans la plantation. Il sera ensuite mis sous filet pour vous faciliter le transport.

De variété Abies grandis, il a une odeur agréable, et conservera bien ses aiguilles le temps des fêtes.

A très bientôt
Christelle PRIOUX
06-78-42-13-59
www.serreskermenguy.com



C.C.A.S (centre communal d'action sociale)



Moment festif, dimanche midi, à la salle Kerlevenez, pour une soixantaine de convives qui ont participé au traditionnel repas de fin d'année offert par le centre communal d'action sociale.

Il était réservé aux personnes de 70 ans et plus. À la table d'honneur s'étaient assis la doyenne de la commune, Marie Le Goff, 95 ans, et le doyen de l'assemblée, Henri Toullec, 91 ans. L'animation musicale était assurée par l'accordéoniste, Loïc Le Borgne.

Les élus rendront visite plus tard à Xavier Le Cann, 91 ans, et doyen des Irvillacois. Avant de passer à table, le maire, Jean-Noël Le Gall, et son adjointe, Laurence Kervern, ont rappelé les services d'aide aux personnes âgées de la commune. Depuis le début janvier, onze décès ont été enregistrés.

@Le Télégramme

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTÉ APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Opération « Un arbre - Une Naissance »

Vous avez un bébé né entre le 1er novembre 2017 et le 31 octobre 2018 pensez à venir vous inscrire pour l'opération « 1 arbre - 1 naissance ».

Inscription à la mairie ou par mail : info@irvillac.fr

Plantation possible à votre domicile ou dans le jardin des naissances.





COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2018

Cette séance de Conseil a été tout d'abord consacrée à une demande de modification du règlement du lotissement communal pour le lot N°1. Les élus ont approuvé cette demande des propriétaires qui souhaitent clore leur propriété.

Le Maire a ensuite été autorisé à signer une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère pour assurer la médiation préalable obligatoire en cas de recours formés par les agents publics à l'encontre de certains actes administratifs relatifs à leur situation personnelle.

Le Bilan annuel du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et du SPAC (Service Public d'Assainissement Collectif) de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas, pour l'année 2017, a été présenté aux élus par le Maire. Le bilan du SPANC fait ressortir que 89 % des installations contrôlées par le service depuis sa création sont conformes et que les tarifs applicables pour ces contrôles sont stables (180 € pour une installation neuve et 26 € pour les installations existantes. Le bilan du SPAC fait également ressortir une stabilité des tarifs par rapport aux années précédentes (50,23 € pour la part fixe et 1,13 € le m³ pour la part variable).

Le Maire a également informé le Conseil Municipal que la demande de reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle, présentée par la commune à la suite des fortes précipitations et des coulées de boues survenues le 1^{er} juillet, a été approuvée par le Ministère de l'Intérieur, par arrêté du 17 septembre 2018. Cette reconnaissance permet aux sinistrés d'être indemnisés dans les conditions prévues par leurs contrats d'assurance.

Les élus ont aussi pris connaissance des nouvelles modalités de gestion des listes électorales liées à l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique (REU). Jean-Claude POULAIN, 1^{er} adjoint au Maire, et Patrick LE HENAFF, 2^{ème} adjoint, ont donné leur accord pour participer aux travaux de la nouvelle Commission de contrôle des listes électorales. Cette nouvelle commission de contrôle sera chargée d'examiner les recours administratifs formés par les électeurs contre les décisions de refus du Maire d'inscription ou de radiation. Elle sera également chargée de contrôler la régularité de la liste électorale au moins une fois par an et entre le 24^{ème} et le 21^{ème} jour précédent chaque scrutin.

La séance s'est achevée par des annonces faites par Patrick LE HENAFF sur les activités de l'association War Hentchou Irvilhag (exposition de photographies anciennes dans le bourg et exposition en mairie sur la vie des habitants de la commune pendant la 1^{ère} guerre mondiale) et par Laurence KERVERN qui a évoqué le repas du CCAS du 21 octobre, offert aux personnes âgées de plus de 70 ans. Ce traditionnel repas a permis aux invités de passer un bon moment de convivialité et d'être informés sur les missions du Centre Communal d'Action sociale (aides aux personnes en difficultés, visites aux résidents de l'EHPAD et aux doyens de la commune, attribution de logements sociaux...)

La date du prochain Conseil Municipal a été fixée au 26 novembre 2018.

DEMONSTRATION D'ART FLORAL



Avec
MARYVONNE

JUGE NATIONAL

A IRVILLAC

14 H - Salle Kerlevenez

17 NOVEMBRE 2018

Présentation de 15 bouquets

Tombola

ENTREE 3 €

ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION D'ART FLORAL

La troupe des Improbables reçoit la troupe La belle équipe de Saint Rivoal.

Le 10 novembre prochain à 20h30 dans la salle Kejaden à Logonna Daoulas,

La pièce "Délires de livres" est mise en scène par Martine Geffrault-Cadec et interprétée par "La Belle Equipe" de Saint Rivoal.

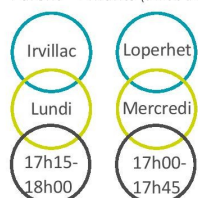
Dans la bibliothèque, la nuit, les livres s'expriment, deviennent des êtres vivants et forment une joyeuse bande. Malheureusement, ils se sentent menacés par un grand autocrate et son équipe qui partent en guerre contre les livres et la lecture. Les livres vont s'unir pour défendre la liberté d'écrire et de penser.



EVEIL MUSICAL

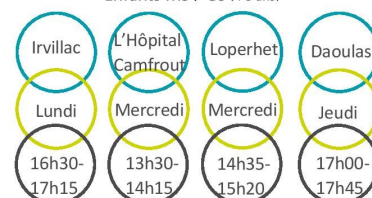
Éveil Musical Petite Enfance

Parent - Enfants (6 mois à 3 ans)



Éveil Musical

Enfants MS / GS (4-5 ans)



& 17h45-18h30

Ateliers d'Éveil Musical

Animés par Rozenn Le Doaré, Diplômée d'Etat

Découverte des notions musicales par le jeu, le chant, l'écoute, l'expression corporelle et la manipulation d'instruments.

Éveil musical pour les enfants en MS ou GS (4 à 5 ans)

Irvillac (Salle Kerlevenez)	Loperhet (École de musique)	L'Hôpital Camfrout (Salle Ouessant)	Daoulas (Salle Kernès)
Lundi	Mercredi	Mercredi	Jeudi
16h30 - 17h15	14h35 - 15h20	13h30 - 14h15	17h00-17h45

Les séances s'articulent autour de 5 pôles d'activités

- La voix : chant, jeux vocaux, comptines
- L'écoute : de soi, des autres, de l'environnement, d'œuvres de styles divers
- Le rythme / le corps : prise de conscience du corps pour une meilleure maîtrise du geste, repérage dans l'espace et dans le temps, pulsation...
- Les instruments : exploration sonore, maîtrise du geste, jeu collectif
- La création : apprendre à organiser les recherches, développer la musicalité

Tarif : 140 euros l'année (dégressif selon CP)

Renseignements et Inscriptions auprès de
l'École des Musiques du Pays de Daoulas
ecole-musique@loperhet.fr

Petite enfance

L'Espace Enfants Parents accueille les familles avec enfants de moins de 6 ans au 3, route de la gare à Daoulas (salle de la garderie périscolaire).

Prochaines dates : 19 septembre, 03 et 17 octobre, 07 et 21 novembre et 05 et 19 décembre.

Chaque séance propose une thématique et des jeux libres pour laisser le choix aux enfants d'aller vers le jeu qui répond à ses besoins du moment.

Lieu d'écoute et de socialisation, anonyme et gratuit. 2 professionnelles de la petite enfance vous accueillent de 9h30 à 11h30.

Pour plus de renseignements, contacter Nathalie au 02 98 25 87 26 ou rpm.paysdedaoulas@gmail.com.

OPERATION 2018

PÈRE NOËL VERT

du
COMITE DE DAOULAS

Collecte de jouets neufs

Pour des enfants de **1 à 12 ans**

MERCI d'aider le Père Noël en déposant vos jouets **EN MAIRIE** de

Daoulas, Dirinon, Hanvec, Irvillac, Le Faou,
L'hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas,
Loperhet, St Urbain

jusqu'au **SAMEDI**
8 Décembre

3 bis, Route de la Gare 29460 Daoulas
02 98 25 92 20
<https://spf-daoulas.blog4ever.com>

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS de Daoulas

BRADERIE JOUETS OUVERTE A TOUS

à la boutique solidaire du Secours Populaire : Pour Noël, des jouets à petits prix, et toujours des vêtements en très bon état pour tous, Femmes, Hommes, Ados, enfants, grandes tailles, des livres, du linge de maison, des bibelots.

Samedi 10 Novembre à partir de 9h00

au local du Secours Populaire 3 rue de la Gare à Daoulas.

Venez nombreux. Les fonds récoltés permettent une aide alimentaire pour les familles qui en ont besoin dans le Pays de Daoulas. Dépôts de vêtements possibles lors des braderies ou lors de nos permanences du mardi matin et mercredi après-midi, sinon possibilité de déposer sous l'abri.

Le club des 3 Rivières organise son

REPAS DE NOËL

Le repas est prévu le samedi 15 décembre salle Kerlévénez à

Irvillac

12h-12h30

(Prix 25€)

La cotisation pour l'année 2019 (20€) est à prévoir pour le Club ce jour là

mais ne sera encaissée qu'en 2019

Nous vous invitons à vous inscrire pour le 29 novembre.

Réservation et règlement auprès de Robert Léon, Odile Menez ou Daniel Depretto

De plus nous envisageons 4 nouvelles activités pour le mois de janvier : Conception de paniers en osier, danse de salon, tarot et prise de photos.

Merci de prendre contact avec Daniel Depretto au 0687618174, avec Robert Léon au 0672691202 ou encore Odile Menez au 0678736375

BIBLIOTHEQUE

voici la liste des nouveautés achetées fin septembre :

- Ma dévotion de Julia Kerninon
- Le guetteur de Christophe Boltanski
- Hélène de Fel Jeremy
- Passage des ombres Tome 3 de ARNALDUR INDRIDASON
- Un monde à portée de Main de Maylis de KERANGAL
- khalil de Yasmina KHADRA
- l'unité Alphabet de JUSSI ALDER-OLSEN
- À son image de FERRARI JÉRÔME
- Chien Loup de Serge JONCOUR
- Dans le murmure des feuilles qui dancent de LEDIG AGNÈS
- La souveraine en son domaine de Jean- Paul MALAVAL
- Gran PARADISO de Françoise BOURDIN
- La Vraie Vie de ADELINIE DIEUDONNE
- Le paradoxe d'anderson de Pascal MANOUKIAN
- Le bruit de la lumière de Khatarina HAGENA
- Le tour de France par deux enfants d'aujourd'hui de PIERRE ADRIAN et PHILIBERT HUM

Inauguration du nouvel aménagement de la bibliothèque
à 10h30 le samedi 1er décembre 2018

suivi d'une porte ouverte jusqu'à 12h30 pour les Irvillacois, donnant l'occasion à de moment d'échanges et de convivialité pour rencontrer les bénévoles de la Bibliothèque.

Les bibliothèques de
L'Hopital Camfrout, Logonna Daoulas,
Irvillac, Loperhet, Saint Eloy
et l'ALSH de L'Hopital Camfrout

vous invitent à

**18
nov
2018**

Entrée gratuite

petits & grands



En partenariat avec
la Bibliothèque Départementale du Finistère
et le temple du jeu Ludik Addict de Brest

**14h à 18h
Salle
Kejadenn
Logonna
Daoulas**

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE D'IRVILLAC

DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

10h45 : Rassemblement en Mairie suivi d'un défilé jusqu'au monument aux morts

11h00 : début de la cérémonie devant le monument aux morts, route de Hanvec

11h11 : sonneries des cloches de l'église pour célébrer l'évènement (4 minutes)

A partir de 11h15: Allocutions, dépôt de gerbes, minute de silence, hymne national

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera servi au bar « L'heureux Fuge », route de Landerneau.

Les cotisations des adhérents pour l'année 2019 seront perçues à cette occasion ou auprès de M. Raymond KERVERN (trésorier de l'association) ou chez Jean MENEZ. TARIFS : Anciens combattants : 15 € ; Veuves anciens combattants et veuves de guerre : 12 € ; Abonnement « la Voix du Combattant » : 9 €).

Avis de recherche (Les Irvillacois à Lourdes)



1953



1963



1962

1953 Les Irvillacois à Lourdes

Annick LE CANN, Albert BILLANT, Gwénaél KERDONCUFF, Mme CRENN, M et Mme MADEC, Antoinette Billant, Anna GUILLOU, Mme BIDEAU, Madeleine TOULLEC, M Thérèse DENNIEL, M CRENN,, M MONFORT, Mme MARHIC, Jean MARHIC, M MONFORT de Guernigou, Mme ASCOET, Mme MARHIC, Mme MONFORT de Guern Bloc'hon, Yvonne BARON, Jacqueline KEROMNES, Recteur PLEBER, Marie Louise GOULARD.

1962 Les irvillacois à Lourdes

Mme CROGUENNEX, Germaine LE BOT, Alexis GOURVES, Jacqueline ORCIL-DENNIEL, M BERNICOT, Antoinette BILLANT, Mme PICHON, Mme BERNICOT, Mimi Kerdraon, Garven Kerdraon, Jean Marie CRENN, Mme DIVERRES, François Marie DIVERRES, Julien DIVERRES, Françoise CRENN, Recteur KERVELLA, Marie-Anne DIVERRES, Yvette Kerdraon, M CLOAREC, Yvette DENNIEL, Suzanne DENNIEL.

1963, Les irvillacois à Lourdes

Jean LE STANG, M et Mme DIVERRES, Madeleine TOULLEC, Félix DIVERRES et Mme DIVERRES, Recteur KERVELLA, Mme LE MOIGNE , Mme KEROMNES, Francine BARON

Nécrologie

Monsieur Jean-Louis CORRE nous a quitté

Nous venons d'être informés du décès de Monsieur Jean Louis CORRE, né le 29 mars 1937 à Irvillac, secrétaire et ancien Président de l'Association des anciens combattants d'Irvillac. Monsieur Jean Louis CORRE, qui était célibataire, a également exercé les fonctions de Conseiller Municipal de 1965 à 1971, sous le mandat de Monsieur LE GOFF Gabriel, puis a été recruté par la commune le 1^{er} octobre 1971 comme ouvrier d'entretien de la voie publique. Il a exercé ce métier pendant 26 ans avant de s'investir dans la vie associative communale. Outre les fonctions de Président de l'Association locale des anciens combattants, il a exercé les fonctions de Président du Club des aînés avant d'être élu Vice-Président du Club des 3 rivières. Fervent supporter de l'E.S.M (Entente Sportive de la Mignonne), Jean-Louis CORRE était un passionné de football. Originaire du hameau de Guiler, où ses parents étaient agriculteurs, il s'adonnait également au jardinage et aimait se retrouver tous les jeudis au Club des aînés pour disputer des parties pétanques avec ses camarades du club. Hospitalisé au CHR de Brest à la suite d'un malaise cardiaque, il est décédé le jeudi 4 octobre. Il laissera le souvenir d'un homme qui s'est beaucoup impliqué dans la vie locale tant sur le plan associatif que sur le plan professionnel.



Cross de l'Ecole Léontine Drapier Cadec



Les enfants de l'Ecole Léontine Drapier Cadec ont participé au premier cross de l'année scolaire ce vendredi 19 octobre 2018.

Le cross est une des activités préparées en EPS, pour laquelle, les enfants de CP à CM2 ont été entraînés pendant la première période de l'année. Ils devaient courir sur une distance qu'ils avaient choisie, sur le principe d'un contrat.

Il y aura une action comme celle-ci pour chaque jour précédant les vacances, durant cette année scolaire.

Le but est de fédérer les enfants, à travers le sport, dans une même pratique et de développer une attitude collective du goût de l'effort et du dépassement de soi, pour leur donner confiance en eux. Chacun va au bout de son engagement et se trouve ainsi valorisé.

Il y a ainsi un mélange des classes puisque chaque enfant décide de sa distance de course.

Les parents étaient présents sur le parcours pour assurer la sécurité et encadrer les distances. Pour chaque distance, des parents courraient avec les enfants pour les motiver et ne pas les laisser seul.

Bulletin Communal



Directeur de la publication : Mr le Maire,
jean.noel.le-gall@irvillac.fr
Rédaction : Samuel Bourdet,
bulletin@irvillac.fr
Information : Margaret Hautefort Laurans,
info@irvillac.fr
Site : www.irvillac.fr
Blog : http://irvillac.over-blog.com
Newsletter : www.irvillac.fr

Services de Garde



MEDECINS (Week end, jour férié, nuit)

Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15**, (à partir de 14h le samedi) qui fera directement intervenir les moyens les plus adaptés à la situation, ou vous renseignera, pour la pharmacie composer le **3237**.



URgences

SAMU **15**
Pompiers **18**
Police **17**



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 – 12H00 – 15h00 – 17h00
Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 – 12h00

Horaires d'Été (juillet – août) :

Du Lundi au Vendredi : 9H00 – 12H00

Tél : 02.98.25.83.56 / Fax : 02.98.25.93.37

Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël : Maire

Permanence sur RDV

06.81.09.71.48

02.98.25.81.20

POULAIN Jean-Claude : 1er Adjoint au Maire

Voirie/Bâtiments communaux

Permanence le Mercredi de 10h à 12h

Tél : 02 98 25 82 27

Port : 06 12 01 46 72

jean.claude.poulain@irvillac.fr

LE HENAFF Patrick : 2ème Adjoint au Maire

Environnement/Urbanisme/Eau et Patrimoine

Permanence le Mardi de 10h à 12h

Tél : 02 98 25 87 45

Port : 06 95 20 12 38

patrick.le-henaff@irvillac.fr

KERVERN Laurence : 3ème Adjoint au Maire

Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance

Permanence le Lundi de 10h à 12h

Tél : 02 98 25 84 77

Port : 06 38 41 22 10

laurence.kervern@irvillac.fr

Urbanisme



DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

Demandées :

LE GUEN DUBUS Lauriane, 18, route de Hanvec : Capotage acoustique pompe à chaleur.

KACZMAREK Thomas, 3B rue Jean Marie Kerdoncuff : Abri de jardin

Accordées :

ALEMANY BAUZA Jean Philippe, Malanty : Changement de menuiseries.

KERGOURLAY Laurent, 13, Malanty : Isolation extérieur.

BELLECC Didier, Pont Ar C'hlan : Ravatement maison principale.

ASCOET Charles, Pendreff : Création d'une porte et de murs en parpaings pour fermer deux ouvertures sur le hangar.

PERMIS DE CONSTRUIRE :

Demandés :

LE BERRE Marie José, 3, rue Michel Cadiou : Création d'un cellier et d'un abri voiture.

Etat Civil

Naissance :

19/10 : Caly BROUSTAL, 8, résidence Ti Bian

Décès :

04/10 : Jean-Louis CORRE, 4, route du Tréhou

Mariage :

29/09 : Maurice DIAZ et Ivanne CRENN, Kerdadic Bras

Informations Municipales

Pour joindre l'Agence Postale :

09 67 06 83 89



RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

Petites Annonces

Loue T1 bis lumineux au RDC, proches commerces et écoles, disponible de suite. Loyer: 288€ + 23€ charges

Contact: 06 51 33 71 45

Le Docteur Jacques BILLANT

informe sa patientèle de son départ à la retraite.

La succession est confiée au

Docteur Julia MORVAN-LAURENT

à compter du 1er octobre 2018.

Tél 02.98.25.83.93

8, route de Quimper - DAOULAS

Le Dr BILLANT remercie les patients et les familles de leur confiance pendant ses 36 années d'activité.